

Article original

Allergies cyprès-pêche : allergie croisée ou simple coïncidence ?

Cypress pollen and peach allergy

B. Delimi¹, H. Dhivert-Donnadieu, P. Demoly*

Exploration des allergies, maladies respiratoires - Inserm U454 - IFR3, hôpital Arnaud-de-Villeneuve, CHU de Montpellier,
34295 Montpellier Cedex 5, France

Reçu le 10 Janvier 2007 ; accepté le 25 Janvier 2007

Disponible sur Internet le 6 mars 2007

Résumé

Plusieurs cas d'allergies croisées cyprès-pêche ont été rapportés récemment. Dans ce travail, nous avons cherché à confirmer cette possibilité dans une population de 33 patients du pourtour méditerranéen allergiques aux pollens de Cupressacées. L'analyse des données de ces patients nous a permis de distinguer deux groupes : I) un groupe de neuf patients qui avaient une sensibilisation à la pêche, soit 27,3 % (quatre patients présentaient une allergie vraie à la pêche et cinq patients avaient une simple sensibilisation à ce fruit sans symptômes lors de son ingestion) ; II) un deuxième groupe de 24 patients allergiques aux pollens de cyprès, non sensibilisés à la pêche. Ces résultats permettent de démontrer que le syndrome « cyprès-pêche » existe au même titre que le syndrome « pomme-bouleau », confirmant ainsi des études récentes. Des analyses par immunoblot des sérums de ces patients permettront la caractérisation des allergènes croisés.

© 2007 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Abstract

Recently, a cross reactivity between cypress pollens and peach has been published. In this paper, we have tried to confirm this possibility in 33 patients suffering from cypress pollen allergy. The analysis of the collected patients data lead to the following classification of them into two groups: nine patients (27.3%) had a sensitivity to peach (four patients were allergic to peach and five patients were only sensitised to this fruit but could eat it without experiencing any symptoms), the second group of 24 patients were allergic to cypress pollens, but not sensitive to peach. These results clearly confirm that the cypress-peach syndrome exists together with the apple-birch syndrome. Other analysis on these patients will enable to characterise the cross-reacting allergens.

© 2007 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés : Allergie aux pollens de cyprès ; Pêche ; Réactivité croisée

Keywords: Cypress pollen allergy; Peach allergy; Cross reactivity

1. Introduction

1.1. L'allergie aux pollens de cyprès

Le cyprès est un arbre répandu appartenant à la famille des Cupressacées qui comprend plusieurs espèces, les plus présentes en zone méditerranéenne étant le *Cupressus sempervirens* (cyprès vert), le *Cupressus arizonica* (Cyprès bleu), le *Cupressus macrocarpa* (cyprès de Lambert), et le

Cupressus lusitanica (Cyprès du Portugal) [1]. Sa pollinisation, classiquement hivernale (entre janvier et avril), varie d'une saison à l'autre en fonction des conditions météorologiques avec des pics polliniques parfois précoces entre octobre et novembre [2,3]. Les premiers cas de rhinoconjonctivite aux pollens de Cupressacées ont été décrits en 1945, en Afrique du sud par Odman [4] et en 1962 en France par Panzani [5].

Cette pollinose, considérée comme rare, est devenue la pollinose la plus répandue dans le Sud de la France. Ainsi, plus d'un tiers des patients consultant dans notre service sont sensibilisés à ces pollens [6]. Elle peut se manifester pendant la saison hivernale par une conjonctivite, une rhinite, ou une rhinosinusite. L'asthme est peu fréquent, mais nous semble de plus en plus souvent rapporté (2 à 30 % des patients selon les

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : demoly@montp.inserm.fr (P. Demoly).

¹ Ce travail est le résultat d'un mémoire de capacité d'allergologie.

études) [7]. Les manifestations cutanées de type dermatite et/ou urticaire de contact peuvent apparaître lors du contact direct avec le pollen lors de la taille (trop tardive) des arbres. Le diagnostic est facilement évoqué devant une rhinoconjonctivite hivernale, répétée chaque année à la même période, et confirmé par la positivité des *prick-tests* [7]. Les extraits allergéniques standardisés utilisés pour le diagnostic et le traitement par la désensibilisation sont : le *Juniperus ashei* (cèdre des montagnes) pour le laboratoire Stallergenes[®], et un mélange de *Cupressus sempervirens* et *Cupressus arizonica* pour le laboratoire ALK-Allerbio[®]. La réactivité croisée entre *Cupressus sempervirens*, *Cupressus arizonica*, et *Juniperus ashei* a été confirmée aussi bien in vitro qu'in vivo et est due à la présence de l'allergène majeur Jun a 1 (42 kDa) chez tous les Cupressacées [8].

1.2. L'allergie à la pêche

La pêche (*Prunus persica*) est une source d'allergènes bien documentée. Des cas de réactions locales (gonflement des lèvres, picotements de la langue) et de réactions systémiques (urticaire, asthme et choc anaphylactique), consécutives à l'ingestion de fruit frais ou transformé, ont été décrits [9,10].

Plusieurs allergènes ont été identifiés. L'allergène majeur Pru p 3 est une protéine de transport des lipides de 9 kDa. Il est retrouvé chez 90 % des patients allergiques à la pêche en zone méditerranéenne [11,12]. Sa concentration est sept fois plus élevée dans sa peau que dans sa pulpe [13]. Pru p 3 est impliquée (ainsi probablement que des protéines de poids moléculaire supérieur) dans les allergies croisées avec des fruits de la même famille (Rosacées) tels que les abricots, les cerises ou les prunes. Un autre allergène de la pêche, la profiline Pru p 4 (12 à 15 kDa), semble jouer un rôle important dans les réactions croisées [14,15]. Les IgE dirigées contre cette profiline sont en partie responsables des réactions croisées observées avec les pollens d'herbacées et de certains arbres (olivier) [16,17]. Cette protéine ayant pour rôle de défendre le fruit vis-à-vis des agressions extérieures est également plus concentrée dans la peau du fruit, d'où l'existence parfois de symptômes lors du simple épiluchage.

Les réactions croisées observées dans le Nord de l'Europe entre les pollens de Bétulacées et la pêche peuvent également s'expliquer par la présence dans la pêche d'un allergène voisin de Bet v 1 (un des deux allergènes majeurs du bouleau) [18]. L'existence de réactions croisées avec le latex a également été suggérée [19].

1.3. Objectifs de l'étude

Une allergie croisée entre le cyprès et la pêche a été récemment évoquée [20]. Or, ce type d'allergie n'a jamais été décrit auparavant et validé par des tests, mais seulement suspecté au regard d'un certain nombre de patients présentant des réactions cliniques à la fois lors de l'ingestion de pêche et pendant la période de pollinisation du cyprès. Dans ce travail, nous avons testé l'hypothèse d'une possible allergie croisée entre cyprès et pêche chez une population de patients du

pourtour méditerranéen vivant dans la région de Montpellier et constitué une banque de cas et de témoins de façon à rechercher, dans un deuxième temps, les allergènes croisés.

2. Patients et méthodes

2.1. Patients

Il s'agit d'une étude rétrospective qui a rassemblé 33 patients (18 hommes et 15 femmes), âgés de 17 à 66 ans, vivant dans la région méditerranéenne. L'étude a été réalisée dans l'unité d'exploration des allergies du CHU de Montpellier.

2.2. Méthodes

Durant l'année 2006, chez tous les patients présentant une allergie aux pollens de Cupressacées, confirmée par la clinique et les tests cutanés, nous avons recherché une possible sensibilisation voire une allergie à la pêche en réalisant :

- un *prick-test* classique avec l'extrait allergénique de pêche (Stallergenes, Antony, France) ;
- un *prick-test* natif à la pulpe de pêche (mise en contact du fruit avec la peau et effraction de la peau à travers le fruit) ;
- et en interrogeant le patient sur les éventuels symptômes déjà ressentis lors de l'ingestion de pêches.

La batterie standard des tests cutanés du service a également été appliquée ; elle comprend les extraits Stallergènes de : acariens *Dermatophagoides pteronyssinus* et *farinae*, *Blatella germanica*, chat, chien, latex, arachide, *Alternaria*, *Aspergillus*, *Cladosporium*, olivier, platane, bouleau, armoise, ambrosie, pariétaire et un mélange de cinq graminées. Chez tous les patients recrutés a également été effectué :

- un dosage des IgE sériques spécifiques par technique Immuno-CAP[®] (Phadia[®], Saint Quentin en Yvelines, France) : pêche (f75), cyprès (t23), cyprès de l'Arizona (t222), genévrier (t6). Les résultats sont exprimés en valeur chiffrée en kilo-unité par litre (kU/l) ;
- une spirométrie ;
- et un tube sec supplémentaire a été prélevé, centrifugé et congelé.

3. Résultats

L'analyse des données des 33 premiers patients allergiques aux pollens de cyprès (avec tests cutanés positifs, présence d'IgE sériques spécifiques et manifestations cliniques évocatrices) venus consulter nous a permis de confirmer la première partie de nos objectifs (démontrer la réalité de l'allergie cyprès-pêche) et de constituer notre banque de cas et de témoins.

Deux groupes sont ainsi constitués :

- Groupe 1 : neuf patients qui avaient une sensibilisation à la pêche, soit 27,3 % (IgE spécifiques positives avec ou sans symptômes cliniques) ;

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/2770340>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/2770340>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)